

ANNEXE 1 – Choix des missions réalisées par le cdg69

Additif – Référent déontologue de l'élu local

En complément des missions déjà choisies dans le cadre de la convention unique, la collectivité / l'établissement public *mairie de Corbas*adhère à la mission suivante
(merci de cocher la mission ci-dessous) :

Mission de référent déontologue de l'élu local

À *Corbas*

Le

Alain Viollet
Le Maire de *Corbas*

À Sainte Foy-lès-Lyon

Le 17 mai 2023

Le Président,



Philippe LOCATELLI